

EN ACTION

VOL 21 – NO 5 – DÉCEMBRE 2008

FÉDÉRATION INTERPROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC

Conseil fédéral
des 2, 3 et 4 décembre 2008



Un engagement et une force à consolider

Lina Bonamie
Présidente

UN ENGAGEMENT ET UNE FORCE À CONSOLIDER



Après avoir souhaité la bienvenue aux déléguées, la présidente de la Fédération, Lina Bonamie, a présenté les principaux points à être débattus pendant ce conseil fédéral. « Vous aurez l'occasion de discuter le plan d'action de la Fédération et de vous prononcer sur les actions prioritaires et les prévisions budgétaires 2009-2010. Des ressources additionnelles ont été prévues afin de répondre adéquatement aux besoins des membres, dont la croissance est considérable depuis les dernières années. »

Actions prioritaires P.3 et P.7

Actions prioritaires 2009
Un budget pour agir

Organisation du travail P.4 et P.5

L'organisation du travail :
une priorité d'action

Négociation P.6 et P.7

Un nouveau rapport de force pour
la prochaine négociation
Un premier Réseau des jeunes
en 2009

Élections P.8

Des militantes s'impliquent pour la
prochaine négociation

Madame Bonamie a fait part aux déléguées de la priorité accordée à l'organisation du travail. « Nous devons ensemble nous donner les moyens d'exercer notre leadership sur l'organisation du travail. Nous voulons travailler au développement d'un milieu de travail qui offre des conditions d'exercice satisfaisantes pour l'attraction et la rétention des professionnelles en soins et nous n'accepterons pas des solutions simplistes pour contrer la pénurie de la part des employeurs ni même du gouvernement. »

La présidente a tenu à préciser que la Fédération poursuivra ses rencontres avec le MSSS et continuera de dire haut et fort que l'amélioration des conditions de travail et de vie au travail est la voie à privilégier. « La préparation de notre projet de convention collective, qui se fera durant la prochaine année, sera un moment privilégié pour revendiquer de meilleures conditions de travail, une meilleure organisation du travail et des solutions durables aux problèmes identifiés. » Elle a également indiqué aux déléguées qu'elles connaîtraient le résultat de la consultation SISP-Négociation,

un résultat indiquant que les membres sont prêtes à négocier quatre sujets en intersyndical afin de créer un rapport de force plus influent.

La présidente s'est aussi exprimée sur les élections provinciales et l'impact du résultat sur les professionnelles en soins. « Le 8 décembre, les Québécoises et les Québécois éliront un nouveau gouvernement, un choix important pour la FIQ puisque c'est avec ce gouvernement que nous poursuivrons nos discussions sur les orientations et les actions à mettre de l'avant pour améliorer le réseau de la santé et les conditions de travail des professionnelles en soins qui y travaillent. »

Ce conseil fédéral a également permis d'élire les membres du comité de négociation, de l'équipe fédérale d'information et d'appui ainsi que les responsables fédérales en région à l'information et à l'appui et d'adopter les premières balises du Réseau des jeunes. « Les jeunes militantes de la Fédération auront désormais un lieu d'échange pour discuter des intérêts qui leur sont chers. Il s'agit d'un projet aussi

prometteur que stimulant », a indiqué la présidente.

À la fin du conseil fédéral, madame Bonamie a conclu en félicitant toutes les déléguées élues aux différentes instances de la structure de négociation. « Merci à vous toutes de vous impliquer dans la prochaine négociation. Vous êtes porteuses des préoccupations des professionnelles en soins et vous influencerez certainement les débats. Je vous souhaite une bonne négociation et, surtout, que celle-ci se conclue par des gains pour l'ensemble des membres de la Fédération. »

Enfin, sur une plus triste note, la présidente a souligné, avec regret, le décès d'Hélène Pedneault, grande combattante et écrivaine engagée qui a participé à la naissance du mouvement féministe revendicateur au Québec et a ainsi contribué à la lutte pour l'égalité des femmes. Invitée à quelques occasions à prendre la parole aux instances de la Fédération, les déléguées se souviendront certainement de ses paroles, de sa détermination et de son engagement profond à la cause des femmes. ■

POSTE-PUBLICATION

Convention 40007983

(adresse de retour)

FIQ – Québec | 1260, boul. Lebourgneuf
Bur. 300, Québec (Québec) G2K 2G2

« LES FEMMES AFGHANES ONT BESOIN DE NOTRE SOLIDARITÉ, PAS DE NOS ARMES »



Nancy Burrows, coordonnatrice et membre du comité Femmes et mondialisation de la Fédération des femmes du Québec, a présenté à la délégation les jalons d'une analyse féministe de la guerre et de la militarisation lors d'une conférence fort appréciée. Voici un résumé de ses propos.

« Nous avons tendance à l'oublier car la guerre ne se déroule pas sur notre territoire, mais le Canada est actuellement en guerre. Même s'il n'y a plus de guerre mondiale comme au siècle dernier, les armes ne se sont pas tuées et il y a une multiplication de conflits armés qui font tout autant de ravages : Irak, Afghanistan, République démocratique du Congo, Soudan, Tchétchénie, Géorgie, Liban, Palestine...

Depuis quelques années, nous assistons, au Canada et dans le monde, à une augmentation vertigineuse des dépenses militaires. En 2005, le gouvernement canadien s'est engagé dans la plus importante augmentation du budget militaire depuis la Deuxième Guerre mondiale : 12,8 milliards \$ sur cinq ans, auxquels se sont ajoutés un autre 5,3 milliards \$. Or, en 2005, un investissement de seulement 10 milliards \$ sur une période de cinq ans aurait suffi pour sortir les 800 000 enfants canadiens et leurs familles de la pauvreté. Selon l'Institut international de recherche pour la paix à Stockholm, en 2006, les dépenses militaires ont atteint 1204 milliards \$ dans le monde, soit une augmentation de 37 % en dix ans. Cette hausse

des dépenses a profité largement à l'industrie de l'armement. Les 100 principaux fabricants d'armement dans le monde ont ainsi récolté 290 milliards \$ en 2005. Il est clair que, pour certains, l'industrie militaire est très lucrative!

UNE GUERRE POUR LIBÉRER LES FEMMES?

Comment peut-on prétendre mener la guerre pour améliorer les conditions de vie des femmes afghanes, alors que depuis que leur pays est sous occupation, des villages sont bombardés, des maisons détruites, des familles sont décimées, des milliers de femmes se retrouvent veuves, réfugiées sous les tentes ou sur les routes. Elles font face à d'énormes difficultés pour subvenir aux besoins élémentaires de leurs familles, car elles n'ont plus accès à l'approvisionnement en nourriture et en eau. Les femmes afghanes ont besoin de notre solidarité dans leur lutte pour l'égalité, pas de nos armes.

Malgré ce sombre tableau, le mouvement des femmes est porteur d'espoir. En effet, de nombreuses femmes s'emploient à trouver des solutions négociées. Ainsi, des

femmes de différentes ethnies du Rwanda, de la République démocratique du Congo et du Burundi se sont réunies autour de la même table pour entreprendre des pourparlers. Des femmes indiennes ont posé le geste hautement symbolique de traverser la frontière pour porter la courtoisie de la solidarité à leurs sœurs pakistanaises. »

À l'instar de la Marche mondiale des femmes, la Fédération des femmes du Québec met de l'avant les principes suivants : refuser la guerre comme moyen de régler les conflits; appeler au respect du droit international, des conventions de Genève et des résolutions de l'ONU lors de tout conflit armé; avoir recours aux instruments telle la Cour pénale internationale et exiger l'application des conventions internationales spécifiques aux femmes; prévenir les guerres et rechercher des solutions politiques, pacifiques et négociées aux conflits armés. »

À la suite de la conférence, des déléguées ont fait part de leur prise de conscience face à l'importance de cette réalité dans le monde d'aujourd'hui. ■

Cette présentation est inspirée du document publié récemment par la Fédération des femmes du Québec intitulé « Femmes et guerres : Comment développer une perspective féministe sur les conflits armés? », disponible au <www.ffq.qc.ca/pub/Femmes-et-guerre-2008.pdf>.



COMMÉMORATION DU 6 DÉCEMBRE

Des coups de feu, des cris, d'autres coups de feu et le bulletin de nouvelles de Radio-Canada annonçant que 14 personnes ont été tuées, toutes des femmes. C'est ainsi que le comité Condition féminine a débuté, lors de ce conseil fédéral, la commémoration des événements tragiques de l'École Polytechnique du 6 décembre 1989. Puis, 14 femmes, revêtues d'aubes blanches et portant une bougie se sont présentées, une à une, sous le nom d'une des victimes. Elles ont éteint la bougie et ont rappelé « j'ai été tuée parce que j'étais une femme ». Ensuite, trois femmes sont venues nous rappeler que ces femmes auraient pu être nos filles, nos sœurs... et surtout qu'il est important de ne pas oublier.

DES NOUVELLES PRATIQUES DE SOLIDARITÉ

Lors du congrès de juin dernier, les déléguées ont adopté des recommandations afin d'enrichir et de renouveler les pratiques de solidarité de la Fédération. Michèle Boisclair, responsable politique du secteur Sociopolitique, accompagnée de la conseillère syndicale à ce secteur, Karine Crépeau, a présenté aux déléguées les premières étapes entourant l'élaboration d'un plan d'action en matière de solidarité.

Déjà au congrès, des pistes avaient été mises de l'avant :

- prendre davantage position sur les grands dossiers nationaux et internationaux;
- augmenter la présence aux instances d'intervenant-e-s venant de pays étrangers;
- initier des projets de coopération internationale d'ordre syndical, professionnel et social;
- soutenir financièrement des finissant-e-s en soins infirmiers et cardiorespiratoires lors de stages de coopération internationale;
- faciliter la participation de jeunes membres à des stages ou à des missions de coopération internationale auxquels participent la Fédération.

Afin de bonifier la réflexion nécessaire au développement des nouvelles pratiques de solidarité, de définir les objectifs et les modalités de mise en œuvre, un comité ad hoc, formé de militantes et de salariées, sera mis sur pied dès janvier 2009. La progression des travaux de ce comité fera l'objet de rapports d'étape lors de prochains conseils fédéraux. Rappelons qu'un dollar par membre cotisante, par année, sera ajouté à la réserve Solidarité à compter du 1^{er} janvier 2009. ■

ACTIONS PRIORITAIRES 2009



Les enjeux majeurs, auxquels la Fédération et l'ensemble des organisations syndicales sont confrontées, imposaient le recours à une nouvelle stratégie. C'est dans cette optique que la Fédération s'est récemment tournée, lors du congrès de juin 2008, vers le syndicalisme de mouvement social. Collective, unificatrice et rassembleuse, cette nouvelle approche syndicale deviendra la pierre angulaire de l'action syndicale des années à venir et teintera les actions prioritaires de la Fédération.

Suzanne Lavoie, secrétaire au comité exécutif de la FIQ, accompagné de Daniel Gilbert, 2^e vice-président, a présenté aux déléguées les actions prioritaires proposées pour l'année 2009. Ces actions sont regroupées autour de trois grandes priorités : la lutte à la privatisation, la réappropriation de l'organisation du travail, la mobilisation des membres et la consolidation de l'organisation à tous les niveaux. Elle a précisé à la délégation les motifs ayant prévalu pour le choix de ces trois priorités.

1. Avec les assauts constants du privé menaçant l'intégrité et la pérennité du système de santé public québécois, la lutte contre la privatisation doit être une priorité pour la Fédération. Les batailles menées, après les annonces de fermeture du CHSLD André-Perreault à St-Hyacinthe et du CHSLD Jacques-Viger à Montréal, devront sans doute se multiplier.
2. La FIQ et ses syndicats affiliés doivent se donner les moyens d'exercer leur leadership sur l'organisation du travail des professionnelles en soins. La grande expertise de la Fédération dans ce domaine constitue une force et une fierté rassembleuses pour l'ensemble de ses membres.
3. Si la Fédération veut offrir une réelle résistance aux attaques et une alternative à la morosité syndicale, la consolidation des équipes locales ainsi que la mobilisation des membres doivent également être une priorité pour l'année à venir.

Le *FIQ en Action* présente ci-dessous les objectifs ainsi que certaines des actions adoptées par les déléguées pour les atteindre.

LUTTE À LA PRIVATISATION

Mettre en œuvre de nouveaux moyens pour informer et sensibiliser les membres et la population aux enjeux liés à la privatisation des services de santé et agir pour la contrer.

- Actions locales, régionales et nationales pour contrer le recours aux agences privées de personnel infirmier.
- Soutien aux équipes locales dont les établissements sont visés par un partenariat public-privé (PPP).
- Diffusion d'outils d'information et de vulgarisation sur les enjeux de la privatisation.
- Participation à la mise en œuvre du plan d'action du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP).
- Interventions sur les tribunes publiques.

RÉAPPROPRIATION DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Consolider et faire connaître la vision de la Fédération sur l'organisation du travail pour exercer un leadership national, régional et local.

- Mise en œuvre du plan d'action en organisation du travail.
- Formation des équipes locales en organisation du travail.

- Diffusion d'une publication dossier spécial sur l'organisation du travail.

- Soutien et développement à la mise en place de projets locaux novateurs en organisation du travail.

MOBILISATION ET CONSOLIDATION

Développer une vie syndicale active et forte au sein des équipes locales; outiller et favoriser l'autonomisation (empowerment) des équipes locales; développer des moyens pour inscrire la FIQ et ses syndicats dans un syndicalisme de mouvement social.

- Poursuite de la campagne de recrutement de responsables de la condition féminine et de représentantes des jeunes dans chacune des équipes locales et mise sur pied de comités locaux en collaboration avec les syndicats affiliés.
- Blitz de formation aux nouvelles militantes, membres d'équipe locale et diffusion des outils appropriés.
- Mise sur pied d'un groupe de travail pour proposer une démarche dans le cadre de l'orientation prise au dernier congrès.
- Mise en place de nouvelles façons de faire dans le cadre des activités liées au processus de négociation, incluant la préparation du projet de convention collective et l'adhésion des membres aux décisions concernant la démarche SISP-N. ■



VISITE DU NOUVEAU SIÈGE SOCIAL

Le 3 décembre, les déléguées étaient conviées sur l'avenue Papineau à Montréal à une visite guidée des nouveaux locaux de la FIQ. Par la même occasion, elles ont pu échanger avec les membres du comité exécutif et de la coordination, la directrice générale et le personnel. L'immeuble de trois étages a été conçu pour répondre aux besoins de l'organisation qui, depuis les dernières années, a connu une expansion. Cette acquisition, gage de fierté pour toutes les membres, démontre que la Fédération est bien établie et solide.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL : UNE PRIORITÉ D'ACTION



Daniel Gilbert, Carole Grant, Marc-André Courchesne et Murielle Tessier-Dufour

Pour la FIQ, l'année 2009 s'annonce comme une année charnière en organisation du travail. À la suite du portrait sur les rôles, tâches, fonctions et responsabilités des professionnelles en soins, réalisé au début de l'année 2008, et des commissions tenues lors du conseil fédéral de mars dernier, la FIQ a développé un plan d'action en organisation du travail pour l'année 2009.

Carole Grant et Daniel Gilbert, respectivement responsables politiques des secteurs Tâche et Organisation du travail (TOT) et Relations de travail (RLT), accompagné-e-s des conseillères syndicales du secteur TOT, Marc-André Courchesne et Murielle Tessier-Dufour, ont présenté aux déléguées le plan d'action. Ce plan propose une reprise en main du leadership reconnue des professionnelles en soins de la FIQ en organisation du travail pour faire face aux problèmes que sont la pénurie de personnel et l'évitement syndical systématique des employeurs. Des éléments de réflexion ont été présentés aux déléguées avant l'adoption du plan d'action concernant, entre autres, la pénurie et l'évitement syndical.

LA PÉNURIE

La pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la santé, particulièrement sévère chez les infirmières, pose actuellement de nombreux défis et continuera de le faire dans l'avenir. En effet, toutes les analyses prospectives des effectifs, tant au plan international que national et provincial, vont dans le même sens : le bassin de renouvellement de la main-d'œuvre infirmière se rétrécit avec les changements démographiques et il semble peu probable de réussir à augmenter le nombre d'infirmières à moyen et à long terme.

Les solutions à ce problème majeur résident notamment dans l'adoption de mesures d'attraction et de rétention structurantes, dans l'amélioration des conditions d'exercice et des conditions de travail. Si la volonté est de juguler la pénurie et de réduire les impacts négatifs qu'elle produit sur les professionnelles en soins (surcharge continue de travail, insatisfaction au travail, désertion de la

profession, épuisement professionnel, perte de sens du travail, etc.) force est d'admettre que le temps des remèdes à court terme est bel et bien révolu. Dans ces circonstances, c'est particulièrement dans la réorganisation du travail que se situent plusieurs solutions.

La réorganisation du travail doit indéniablement aller au-delà d'une réponse simpliste à la pénurie de professionnelles en soins et aux limites du cadre budgétaire. Selon la FIQ, la réorganisation passe obligatoirement par le développement d'un milieu de travail sain et dynamique dans lequel chaque professionnelle en soins peut mettre ses compétences au service des patient-e-s dont elle a la responsabilité. Et pour cela, la mise en œuvre de la loi 90 pour toutes les professionnelles en soins ainsi que la mise en place des conditions nécessaires à l'implantation du PTI sont des incontournables.

L'ÉVITEMENT SYNDICAL

L'économie d'aujourd'hui est dominée et contrôlée par les tenants du néolibéralisme. Les relents de cette doctrine se ressentent aussi bien dans les grandes institutions financières internationales que dans la gestion quotidienne des établissements de la santé. La crise financière qui affecte actuellement l'économie ne laisse présager aucun changement à court terme.

Il faut alors évaluer les objectifs de la gestion néolibérale vis-à-vis de la pénurie de professionnelles en soins et les moyens utilisés jusqu'à maintenant pour y faire face. En regard de l'implantation de la loi 90 dans les milieux de soins, la gestion actuelle des établissements est parfois affligeante. Les quelques ratés de l'implantation de la loi proviennent en partie du fait

que les gestionnaires font l'intégration des possibilités offertes par la loi sans revoir l'organisation du travail des milieux et en évitant les comités de soins alors que le tout devrait aller de pair. La principale conséquence est facilement observable : les syndicats jouent un rôle bien mince actuellement dans les réorganisations. Par contre, le recours à des firmes ou à des consultants externes est monnaie courante. Il y a donc, même si ce n'est pas toujours le cas, une tendance à l'évitement syndical en organisation du travail.

Il faut impérativement reprendre les rênes de l'organisation du travail afin d'éviter que les transformations soient initiées, décidées et implantées unilatéralement par les employeurs et que la « couleur » de l'organisation du travail locale s'harmonise avec ce que les professionnelles en soins identifient comme une organisation du travail qui les satisfasse au plan personnel, professionnel et collectif. Afin que les employeurs du réseau mettent enfin en place les conditions nécessaires à l'implantation de la loi 90 et du PTI, la voie de l'organisation du travail doit être privilégiée et devenir, tant pour les militantes que pour les membres, une pratique syndicale forte et intégrée dans leur quotidien syndical.

Plusieurs déléguées ont fait part de situations où l'employeur prend des décisions unilatérales en organisation du travail ou encore propose des solutions à courte vue qui n'améliorent en rien les conditions de travail des professionnelles en soins. À la fin des délibérations, les déléguées se sont donc prononcées unanimement en faveur d'accorder une priorité à l'organisation du travail en 2009 et ont adopté un plan d'action se déclinant sur six axes.

LES SIX AXES EN ORGANISATION DU TRAVAIL**1. Affirmation du leadership syndical en organisation du travail par le comité de soins**

L'affirmation du leadership syndical en organisation du travail passe par l'utilisation de tout le potentiel du comité de soins, un outil conventionné. Le but visé est de faire du comité de soins un lieu de discussions avec l'employeur, où tous les sujets en organisation du travail peuvent être amenés. Afin d'être proactive, de reprendre le leadership syndical et de faire des gains en organisation du travail, le comité de soins demeure la structure toute désignée. Toutefois, pour devenir proactive en organisation du travail, la communication entre le syndicat et ses membres doit être fluide, bidirectionnelle et structurée. Cette communication permet au syndicat de demeurer continuellement informé des problématiques d'organisation du travail sur le terrain.

2. Déploiement de la loi 90 et du PTI

Le déploiement de la loi 90 et du PTI est un objectif primordial en organisation du travail. Afin de soutenir ou d'appuyer les démarches locales en organisation du travail, un bilan succinct de l'état d'avancement du déploiement de la loi 90 et du PTI doit être rapidement réalisé. Un tel bilan permettra à la FIQ de prendre le pouls de la situation et d'évaluer la nécessité d'intervenir auprès des ordres professionnels (PTI), du MSSS et des agences (loi 90).

3. Développement d'outils et soutien aux équipes locales en organisation du travail

Reprendre les rênes de l'organisation du travail, affirmer son leadership syndical et développer des actions efficaces en organisation du travail nécessitant le soutien de la FIQ à l'égard des équipes locales. À cette fin, la Fédération élaborera des outils de formation en organisation du travail, offrira des sessions de formation aux militantes et organisera, au besoin, des activités spécifiques en organisation du travail telles que des conférences lors de table régionale d'action et de concertation.

4. Développement des connaissances pour une intervention locale en organisation du travail basée sur une analyse critique

La Fédération développera aussi des outils et produira de la documentation sur différents sujets relatifs à l'organisation du travail afin de développer une meilleure connaissance et une analyse critique de l'organisation du travail à tous les niveaux de la FIQ.

5. Pénurie des professionnelles en soins, attraction/rétention

En regard de la pénurie, la participation active et l'apport de solutions qui répondent aux problématiques des professionnelles en soins, lors de tables nationales, doivent se poursuivre. De plus, les employeurs seront interpellés sur l'importance de procéder à une planification de la main-d'œuvre incluant, entre autres, des mesures structurantes au lieu de proposer des stratégies palliatives telles que le recours aux agences de personnel.

6. Évolution de la pratique professionnelle

Dans le but de s'assurer que les professionnelles en soins de la FIQ puissent développer une pratique professionnelle qui corresponde à leurs aspirations, il est essentiel de maintenir le dialogue avec les différents ordres professionnels (OIIQ, OIIAQ, OPIQ) et avec le MSSS. ■

DES MOYENS POUR ENCOURAGER LE MILITANTISME DES MEMBRES



En décembre 2003, la FIQ a créé une banque de libérations syndicales de 350 jours à frais partagés avec les syndicats affiliés pour soutenir la participation de militantes à des actions collectives locales et régionales.

Avec la création des tables régionales d'action et de concertation (TRAC), les déléguées avaient décidé antérieurement qu'il serait de la responsabilité de chaque table régionale de déterminer l'utilisation de la banque de libérations syndicales, en

fonction du nombre de journées qui lui sont allouées.

Brigitte Fauteux, responsable politique du service Organisation syndicale, accompagnée de Guy Drouin, conseiller syndical au même service, a présenté à la délégation de nouvelles modalités pour l'utilisation de la banque de libérations syndicales.

Pour favoriser le militantisme et augmenter la participation des membres, les déléguées ont décidé d'utiliser cette banque pour la réalisation et

la mise en œuvre des actions mises de l'avant dans les plans d'action de chaque table régionale. Elle pourra également être utilisée pour déléguer, respectivement, une jeune et une femme par table régionale au Réseau des jeunes et au Réseau des femmes de la FIQ.

Dans le même ordre d'idées, la délégation a augmenté le budget de fonctionnement des TRAC de 0,25 \$ par membre par région pour se donner des outils supplémentaires lors d'actions de mobilisation. ■

UN NOUVEAU RAPPORT DE FORCE POUR LA PROCHAINE NÉGOCIATION



Lors de ce conseil fédéral, Sylvie Savard, responsable politique du secteur Négociation, et Gino Pouliot, coordonnateur à la négociation, ont présenté les résultats de la consultation des membres de la Fédération sur les modalités entourant la création d'une alliance entre les organisations membres du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) pour la prochaine négociation : le SISP-N.

Rappelons que lors du conseil fédéral extraordinaire des 20, 21 et 22 octobre 2008, les déléguées avaient poursuivi les échanges sur la possibilité d'une alliance SISP-N lors de la prochaine ronde de négociations sur les quatre sujets suivants : rémunération, droits parentaux, disparités régionales et régime de retraite.

Ainsi, elles avaient pu discuter de l'importance de créer des alliances dans un contexte où les organisations syndicales sont confrontées à un gouvernement de plus en plus intransigent qui, au lieu de négocier, impose par des lois les conditions de travail et les salaires des employé-e-s de l'État.

L'alliance ponctuelle du SISP-N pour la prochaine ronde de négociations semblait donc être, dans un tel contexte, la meilleure stratégie afin d'augmenter le rapport de force de la FIQ.

De plus, toujours lors de ce même conseil fédéral d'octobre, les délé-

guées avaient largement discuté des règles du protocole qui encadreraient une telle alliance.

LES MEMBRES DE LA FIQ ONT DIT OUI

À la suite du conseil fédéral d'octobre dernier, la FIQ a lancé une vaste consultation auprès de ses membres sur les règles prévues au protocole d'engagement dans le cadre d'une alliance SISP-N. Elles se sont prononcées à plus de 92 % en faveur des règles proposées.

Tel qu'initialement prévu, c'est lors de ce conseil fédéral que la décision finale d'adhérer au SISP-N a été prise. Les déléguées ont donc adopté la recommandation à l'effet que la FIQ participe à cette alliance sur la base des règles suivantes :

- la désignation du SISP pour agir au nom des cinq organisations dans le cadre de la négociation des sujets suivants : rémunération, droits parentaux, disparités régionales et retraite;

- l'adoption d'un cadre stratégique, d'un plan d'action et d'un plan de communication communs;
- la mise en place d'instances spécifiques;
- un mécanisme de prise de décision par consensus;
- la mise en place d'une équipe (négociation, action-mobilisation, communication, juridique) propre au SISP-N;
- un protocole de non-maraudage.

Les cinq organisations syndicales représentant 300 000 membres, dont près de 250 000 salarié-e-s formant la majorité du personnel des secteurs public et parapublic, sont maintenant prêtes à se mettre au boulot afin de mener à bien cette prochaine ronde de négociations. ■



Photo : Marie Lebreton

SIGNATURE DU PROTOCOLE SISP-N

Le 9 décembre dernier, l'Assemblée générale du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) a procédé à la signature du protocole d'engagement. Ainsi, Lina Bonamie, présidente de la FIQ, Réjean Parent, président de la CSQ, Lucie Martineau, présidente générale du SFPQ, Dominique Verreault, présidente de l'APTS et Gilles Dussault, président du SPGQ ont scellé officiellement cette alliance pour la prochaine ronde de négociations. Quelques jours plus tard, une conférence de presse a eu lieu afin de rendre publique la création du SISP-N.

RÉFORME DU RÉGIME DE NÉGOCIATION : LES DISCUSSIONS SONT ROMPUES

La responsable politique du secteur Négociation, Sylvie Savard, a fait le point avec les déléguées sur le retrait du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), dont la FIQ est membre, des travaux débutés avec les représentant-e-s du Conseil du trésor dans le cadre de la réforme du régime de négociation.

Les rencontres ont débuté en septembre et, deux mois plus tard, les discussions étaient toujours superficielles. Les représentant-e-s du Conseil du trésor ne détenaient pas de mandat clair afin de discuter sérieusement des changements que le SISP veut voir apporter au présent régime de négociation. Ainsi, le Secrétariat intersyndical a décidé de réévaluer la situation après la tenue des élections au Québec. La FIQ veut qu'au terme de la campagne électorale, le gouvernement élu entreprenne une véritable réforme du régime de négociation, et ce, en collaboration avec les organisations syndicales, (SISP, FTQ et CSN) pour récupérer le droit de négocier et pour rééquilibrer le rapport de force. ■

UN PREMIER RÉSEAU DES JEUNES EN 2009



Michèle Boisclair, Sara Caron-Guay,
Catherine-Lawrence Laporte, David Lambert et
Marc Thibault-Bellerose

C'est au congrès de juin dernier que les déléguées ont adopté la création d'un Réseau des jeunes afin de donner aux membres de cette génération un espace d'échanges et de discussions sur les enjeux qui les préoccupent.

Michèle Boisclair, responsable politique du secteur Sociopolitique, ainsi que Marc Thibault-Bellerose, conseiller syndical à ce secteur, et trois membres du comité Jeunes, Sara Caron-Guay, David Lambert et Catherine-Lawrence Laporte, ont présenté à la délégation le résultat de leurs réflexions et débats sur les objectifs et les modalités entourant la préparation d'un premier Réseau des jeunes professionnelles en soins.

Les déléguées ont adopté des recommandations quant aux objectifs du Réseau et à sa composition, encourageant ainsi la création d'une relève militante conscientisée et engagée.

LES OBJECTIFS :

- informer et conscientiser les jeunes de la Fédération sur les mouvements sociaux et syndicaux dans l'optique de les sensibiliser à un syndicalisme de mouvement social;

- susciter un débat entre les jeunes professionnelles en soins afin de réfléchir sur leurs préoccupations communes;
- faire rayonner, à tous les niveaux de la Fédération, les préoccupations et les positions des jeunes professionnelles en soins.

LA COMPOSITION :

- une militante de 30 ans et moins, responsable du comité Jeunes au niveau local pour chaque réseau local, CSSS ou établissement;
- une militante de 30 ans et moins, pour chaque réseau local, CSSS ou établissement de 1000 à 2000 membres et deux militantes pour chaque réseau local, CSSS ou établissement de 2001 membres et plus;
- une militante de 30 ans et moins pour chaque réseau local ou CSSS de cinq sites et plus;

- une militante de 30 ans et moins, responsable de comité régional des jeunes pour chaque syndicat régional ou à sections;
- une militante de 30 ans et moins pour chacun des comités permanents FIQ;
- une militante de 30 ans et moins pour chacune des tables régionales d'action et de concertation.

La création du Réseau des jeunes va de pair avec la volonté de la Fédération de s'inscrire dans un syndicalisme de mouvement social. Pour que cette démarche obtienne le succès escompté, il est impératif qu'elle soit menée par et pour les jeunes.

Plus les jeunes s'exprimeront sur les positions et les actions de leur organisation, plus ces jeunes seront susceptibles de se mobiliser et de participer activement à la vie syndicale. Le premier Réseau des jeunes de la FIQ se tiendra à l'automne 2009. ■

UN BUDGET POUR AGIR



La trésorière de la Fédération, Lise Martel, accompagnée de la directrice générale, Marie-Claude Martel, et de Johanne Chouinard, coordonnatrice des services internes, a présenté les prévisions budgétaires pour l'année 2009. Ces prévisions correspondent à l'ensemble des sommes nécessaires pour atteindre les objectifs poursuivis par la Fédération et réaliser les actions qui en découlent.

Rappelons que cette année des sommes importantes ont été consenties au secteur Relations de travail et à la réserve Négociation pour apporter le support nécessaire à la poursuite des négociations locales dans les établissements. Ce mandat étant à toutes fins pratiques terminé, les montants disponibles seront investis pour améliorer les services aux membres, aux syndicats et pour mener à terme les actions prioritaires de l'année 2009 votées par la délégation.

Ainsi, des postes permanents et temporaires sont ajoutés aux secteurs Relations de travail, Santé et Sécurité du travail, Tâche et Organisation du travail, Sociopolitique et Condition féminine. D'autres sommes sont également attribuées pour favoriser le militantisme des membres de la FIQ et d'autres pour augmenter le budget alloué au dossier Solidarité. Avec la période de changement d'allégeance syndicale et le début de la négociation de la prochaine convention collective, des montants sont déjà prévus pour réaliser ces mandats.

Les déléguées ont adopté, à l'unanimité, les prévisions budgétaires 2009 et ont pris connaissance des états financiers, au 30 septembre 2008, déposés par la trésorière. ■



Joyeuses fêtes!

DES MILITANTES S'IMPLIQUENT POUR LA PROCHAINE NÉGOCIATION

Les déléguées ont procédé, lors du conseil fédéral, à l'élection du comité de négociation, de l'équipe fédérale d'information et d'appui et des responsables fédérales en région à l'information et à l'appui. Voici les candidates élues qui joueront toutes un rôle important dans la réussite de la prochaine négociation de la convention collective puisqu'elles sont au cœur des préoccupations des professionnelles en soins et des nouvelles réalités des milieux de travail. Félicitations à ces militantes nouvellement élues.

COMITÉ DE NÉGOCIATION

Le Comité de négociation est composé de 10 membres et de 5 substituts et compte au moins un membre par catégorie d'emploi (infirmière, infirmière auxiliaire et inhalothérapeute). De plus, un membre du comité exécutif et trois conseillères syndicales (sans droit de vote) font partie de ce comité et forment également le Comité de coordination.



Linda Bouchard
Infirmière auxiliaire
Hôpital Hôtel-Dieu de Lévis (SPSQ)



Guy Boudreau
Infirmier
CSSS de Rivière-du-Loup (SPSQ)



Sylvie Boulet
Infirmière
Hôpital Maisonneuve-Rosemont (PSSU)



Renée Coulombe
Infirmière
Hôpital Charles LeMoine (AIM)



Carl Delisle
Infirmier
CSSS Maria Chapdelaine (SPSICR)



Shirley Dorismond
Infirmière
CSSS Jeanne-Mance (AIM)



Véronique Foisy
Infirmière
CSSS de la Haute-Yamaska (SPSIR)



Rita Lamothe
Infirmière
CSSS de la Vieille Capitale (SPSQ)



Sylvie Pépin
Infirmière auxiliaire
CSSS Institut Universitaire de gériatrie de Sherbrooke (SPSE)



Dave Perkins
Inhalothérapeute
CUSMcGill (SPSIC du CUSM)

Membres substituts



Johanne Boies
Infirmière auxiliaire
Hôpital Robert-Giffard (SPS)



Jacques Dubé
Infirmier auxiliaire
Hôpital Maisonneuve-Rosemont (PSSU)



Caroline Flageol
Inhalothérapeute
CHUM (SPPSS)



Huguette Lajeunesse
Inhalothérapeute
CHUS (SISCHU)



Marco St-Martin
Infirmier
CHUQ (ASIC du CHUQ)

ÉQUIPE FÉDÉRALE D'INFORMATION ET D'APPUI

L'équipe fédérale d'information et d'appui est composée de deux membres et d'une substitut ainsi que d'une conseillère syndicale.



Michel Mailhot et Josée Renaud

Sylvie Lachance, infirmière (substitut)
CSSS Richelieu-Yamaska (SPSS Richelieu-Yamaska)
Absente de la photo
Michel Mailhot, inhalothérapeute
CSSS de la Haute-Yamaska (SPSIR de la Haute-Yamaska)
Josée Renaud, infirmière
CHA Universitaire de Québec (SPSICR du CHA)

RESPONSABLES FÉDÉRALES EN RÉGION À L'INFORMATION ET À L'APPUI

Les responsables fédérales en région, au nombre de 18, ont été choisies sur une base régionale par et parmi les militantes de cette région.

Bas St-Laurent/ Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Sharon Tanguay, infirmière auxiliaire
CSSS de Rivière-du-Loup (SPSQ)

Saguenay-Lac St-Jean/ Côte-Nord/Nord-du-Québec

Hélène Perras, infirmière
CSSS Domaine-du-Roy (SPSICR du Centre de santé Domaine-du-Roy)

Québec/Chaudière-Appalaches

Stéphane Caron, infirmier auxiliaire
CSSS de la Vieille Capitale (SPSQ)
Brigitte Godbout, infirmière
CSSS Montmagny-L'Islet (SPSICR du CSSS Montmagny-L'Islet)
Linda Lapointe, inhalothérapeute
CHUQ (ASIC du CHUQ)
Michael Savard, infirmier
Hôpital Hôtel-Dieu de Lévis (SPSQ)

Montréal/Laval/ Lanaudière/ Laurentides

Raymonde Bélanger, infirmière auxiliaire
CSSS des Pays-d'en-Haut (SRPSQ)
Diana Della Foresta, infirmière
CSSS de la Montagne (SPS du CSSS de la Montagne)
Stéphane Gagnon, infirmier
CSSS du Nord de Lanaudière (SPSS du Nord de Lanaudière)
Éric Martin, infirmier
Hôpital Juif de Réadaptation (PSSU de Laval)
Chantal Tancrede, infirmière
CSSS Pierre Boucher (AIM)
Annie Valiquette, infirmière auxiliaire
CSSS Thérèse-de-Blainville (SRPSQ)

Outaouais

Poste à combler

Estrie

Madeleine Guillemette, infirmière,
CHUS (SISCHU)

Montérégie

José Grignon, infirmier auxiliaire
Hôpital Charles-LeMoine (AIM)
Marie-Claude Ouellet, inhalothérapeute
CSSS Sorel-Tracy (SPS de Sorel-Tracy)

Abitibi-Témiscamingue

Micheline Lévesque, infirmière
CSSS les Eskers de l'Abitibi (APSS d'Amos)

Mauricie/ Centre-du-Québec

André Vaillancourt, infirmier
CSSS Drummond (SPSIC de Drummond)